

BON DE SOUSCRIPTION pour LA RESTAURATION de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes à Soissons

Je fais un don* pour aider à la restauration de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année en cours.

NOM Prénom :
et/ou SOCIÉTÉ :
Courriel :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Mon don est de €
Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de :
☐ l'impôt sur le revenu ou ☐ l'impôt de Solidarité sur la fortune ou ☐ l'impôt sur les sociétés

Contreparties :
voir au dos

Pour les particuliers, le don ouvre droit à une réduction :

de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Exemple :
un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

OU

de l'Impôt de Solidarité sur la fortune à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 €.

Cette limite est atteinte par un don de 66 666 €.
Exemple : un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

Pour les entreprises, le don ouvre droit à une réduction d'impôt

de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Exemple : un don de 2 000 € = 1 200 € d'économie d'impôt.

Comment faire votre don ?

Par internet :

Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé
www.fondation-patrimoine.org/51271

Depuis votre smartphone :

Flashez ce QR code à l'aide d'une application et faites immédiatement votre don



Par courrier :

Envoyez ce bon complété et accompagné de votre règlement en espèce ou par chèque à l'ordre de la « Fondation du Patrimoine - Abbaye de Soissons » à l'adresse suivante :
Fondation du patrimoine
2, promenade Saint-Pierre-des-Minimes
60200 COMPIEGNE
Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

* Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

• La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

• Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

• Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'association « Les Amis de Saint-Jean-des-Vignes » seront également destinataires ; toutefois, si vous ne souhaitez pas que nous leurs communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre ☐

• En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale Picardie.

• Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Comment devenir mécène à Soissons ?

Grâce à la souscription publique !
Contribuons ensemble à la sauvegarde de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes et au développement du pôle touristique du site en devenant mécène.



Les Amis de
Saint-Jean-des-Vignes

www.amisdesaintjeandesvignes.fr

La Ville de Soissons, la Communauté d'Agglomération du Soissonnais, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le Département de l'Aisne et la Région Hauts-de-France se sont engagés et ont déjà voté des budgets pour la préservation de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes.

■ L'ancienne abbaye médiévale

L'abbaye Saint-Jean-des-Vignes est une des plus puissantes abbayes augustinienne établie en 1076 sur une colline dont le flanc nord vient s'appuyer sur les fortifications médiévales de Soissons. Les nombreuses propriétés de l'abbaye, fermes, églises et prieurés, lui assurent d'importants revenus. Au début du XIII^e siècle, un nouveau chantier s'ouvre faisant disparaître peu à peu les édifices romans. À leur place sont construits une nouvelle église abbatiale dédiée à Saint-Jean-Baptiste, ainsi que les bâtiments conventuels.

Malgré le démantèlement d'une grande partie de ces édifices au début du XIX^e siècle, le site se distingue aujourd'hui par la façade majestueuse de l'église épargnée par les démolisseurs, un réfectoire récemment restauré, un cellier, un cloître partiellement conservé. D'autres édifices comme le logis de l'abbé, les anciens greniers ou les anciennes infirmeries sont aujourd'hui occupés par des structures culturelles ou scientifiques dans le domaine du patrimoine ou de l'archéologie.

L'abbaye est toujours entourée de presque toute sa ceinture fortifiée édifiée au XIV^e siècle.

■ Le projet de restauration de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes

Aujourd'hui, ce monument nécessite une intervention urgente au regard de l'état alarmant des vestiges, mais aussi en raison de l'importance de ce lieu pour la vie culturelle de Soissons.

Le projet a pour but d'aménager et de valoriser l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes.

Les objectifs à atteindre sont les suivants :

- **Construire** un projet économique ayant du sens en relation avec les éléments forts du passé de la ville et de son abbaye médiévale ;
- **Clarifier** l'articulation entre le site urbain et le site culturel ;
- **Valoriser** le site de l'abbaye pour la ville de Soissons, pour le département et la région ;
- **Protéger** et mettre en valeur les vestiges ;
- **Suggérer** les bâtiments disparus.

Après les interventions de première urgence réalisées en 2016-2017, les travaux de restauration peuvent être envisagés.

Ils consisteront à renforcer et stabiliser les maçonneries fragilisées, restaurer les épidermes des pierres, surveiller la stabilité des édifices...

Pour le massif occidental, 10 phases de travaux seront nécessaires pour un montant estimé à 5 700 000 €.

Nous comptons sur vos dons pour recueillir les 20% restant à financer !

Le mot du maire

« La Ville de Soissons est consciente de l'intérêt d'un tel monument, emblématique dans le paysage soissonnais. Elle s'est engagée pour plusieurs années dans un programme de restauration afin de restituer ce site aux habitants et aux visiteurs. »

La souscription publique leur permettra à leur tour de montrer leur attachement à l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes. »

Alain Crémont

Avec Les Amis de Saint-Jean-des-Vignes et la Fondation du Patrimoine, donnons une impulsion supplémentaire pour soutenir ce beau projet de conservation.

■ Les missions de la Fondation du patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine s'est donnée pour missions de participer à la sauvegarde du patrimoine de proximité, d'assister les acteurs locaux du patrimoine, et d'aider à la conservation et au développement des savoir-faire traditionnels.

Elle participe ainsi au maintien ou à la création de nombreux emplois.

■ Objet de l'association

« Les Amis de Saint-Jean-des-Vignes »

- **Promouvoir** le site et l'image de Saint-Jean-des-Vignes ;
- **Faciliter** l'utilisation du site en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, nationaux et internationaux ;
- **Initier** des actions et des événements économiques, culturels, touristiques et festifs ;
- **Rassembler** tous les acteurs conscients de l'importance historique du site ;
- **Favoriser** la collecte de fonds afin de permettre la conservation, la restauration et la valorisation du site ;
- **Rendre** le site encore plus accessible à tous.

Le mot du président

« Conserver, restaurer, valoriser le site de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes, c'est notre objectif. Nous avons besoin de vous. »

Raymond Grasset

Contreparties

Des contreparties pourront être accordées aux particuliers et aux entreprises donateurs ayant effectué un don et ayant autorisé la communication de leur nom et/ou du nom de leur entreprise.

À titre d'exemple : un morceau de pierre de l'abbaye, des visites guidées, location de salles et d'espace à titre préférentiel...

** Si vous ne souhaitez pas que nous communiquions votre nom et / ou le nom de votre entreprise sur le site internet de l'association*

« Les Amis de Saint-Jean-des-Vignes », veuillez cocher la case ci-contre ☐

Le site de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes est actuellement l'un des monuments historiques les plus visités de l'Aisne avec plus de 50 000 visiteurs par an depuis 2013.

